SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit/Nom commercial: DEOXIT D100 SPRAY

Code du produit/Identification interne: D100S-2

Usage du produit/Description: Nettoyant en contenant aérosol de 57 g.

Nom chimique : S/O

Famille chimique: S/O

Date de la fiche signalétique 06 juin 2007

Identificateur du fournisseur: Asalco Inc.

44, ch. Des Ursulines, Stanstead, Québec (Canada), J0B 3E0
Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet www.asalco.com

Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)

Identificateur du fabricant: CAIG Laboratories, Inc.
12200 Thatcher Court, Poway, CA 92064-6876

Numéro de téléphone d'urgence: Même que le fournisseur

Classification SIMDUT: A – Gaz comprimé
B5 – Aérosol inflammable
D2B – Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL_{50} (espèce, voie)	CL_{50} (espèce)
Difluoro-1,1 éthane	75-37-6	60-90	P/D	64000 ppm 4 heures (rat)
Deoxit® D100L	P/D	5-10	P/D	P/D

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence

AÉROSOL INFLAMMABLE. Les vapeurs peuvent s'enflammer. Contenu sous pression. Peut causer des irritations aux yeux et à la peau. Nocif en cas d'inhalation. Peut causer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, et d'autres effets nocifs sur le système nerveux central.

EFFETS POTIENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)
Voie d'administration Peau, yeux, ingestion et inhalation
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) et de l'exposition prolongée (chronique):
Inhalation:

Peut causer une irritation pour le nez, la gorge et les voies respiratoires et une dépression du système nerveux central. Symptômes : maux de tête, nausées, vomissements, perte de coordination et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations extrêmement élevées peut agir comme un asphyxiant et causer l'augmentation de la fréquence du pouls et de la respiration, la fatigue, la nausée, le vomissement et l'inconscience.

Peau:

Le contact direct avec la peau peut causer une irritation de modérée pour la peau. Le produit peut être absorbé par la peau. En cas de vaporisation directement sur la peau des symptômes d'engelure peuvent survenir, y compris des engourdissements, des picotements et des démangeaisons. Le contact répété ou prolongé peut causer l'assèchement, des gerçures et le dégraissage de la peau (dermatite).

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

Yeux:

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation modérée. Symptômes : rougeurs, sensation de brûlure, larmoiement et douleur. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, le contact peut causer l'engelure des yeux.

Ingestion:

Si le produit est vaporisé directement dans la bouche, cela peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Symptômes : étourdissements, somnolence, nausées, maux de tête et autres effets sur le système nerveux central. L'aspiration du produit dans les poumons risque de causer des dommages pouvant mettre la vie en danger suite à l'ingestion.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Inhalation:

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante tiède pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire:

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion:

NE JAMAIS donner quelque chose par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Rincer complètement la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. La victime doit avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: Aérosol inflammable selon projection de flamme (< 100 cm) et aucun retour de flamme. Peut s'enflammer dans des conditions normales d'utilisation.

Point d'éclair (méthode) : ~ 240°C
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : 3,9
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : 16,9
Sensibilité aux chocs: Les aérosols peuvent exploser ou être projetés comme un projectile suite à un impact mécanique.
Sensibilité aux décharges électrostatiques: P/D
Température d'auto-inflammation: P/D
Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse appropriée.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces restreints, causant un danger de toxicité et d'inflammabilité. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Les contenants fermés peuvent exploser avec l'augmentation de la pression causée par la chaleur. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés et ainsi prévenir cette situation.

Produits de combustion dangereux:

Les oxydes de carbone, Fluorure d'hydrogène et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Retirer toutes les sources d'ignition. Retirer ou isoler les matières inflammables ou combustibles. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8). Aérer le secteur.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Éloigner les matières pouvant brûler. Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Déposer dans un contenant approprié, avec couvercle et le bon étiquetage.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. Assurez-vous de bien aérer après que la zone isolée ait été traitée. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais (15°C-35°C), sec et bien ventilé, loin de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Garder le secteur libre de toutes sources d'ignition. Entreposer loin des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Entreposer dans des contenants adéquats et correctement étiquetés. Garder les contenants bien fermés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie:

Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Système de ventilation locale recommandé pour garder les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un respirateur homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Si nécessaire, porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), et autres vêtements pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes de sécurité pour empêcher un contact prolongé ou répété avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires:

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le produit. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Aérosol (liquide rouge pâle) ayant une odeur d'éther/hydrocarbure.
Seuil de l'odeur: P/D
pH : P/D
Point d'ébullition: -25 °C @ 760 mmHg
Point de fusion/congélation: P/D
Tension de vapeur: 87 psig @ 20°C (68°F)
Solubilité dans l'eau: Insoluble
Coefficient de répartition huile/eau: P/D
Densité (eau = 1, à 4 °C): 0,75-0,85
Densité de vapeur: 2,4 (> 1 Plus lourde que l'air)
Taux d'évaporation: 0,11 (Acétate de butyle normal =1)
% volatilité (volume): P/D

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité :
Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.
Conditions à éviter :
Éviter les agents oxydants forts. Garder loin des sources d'ignition. Ne pas exposer les contenants à des impacts mécaniques et des températures excédant 50°C (122°F).

Matières incompatibles :
Éviter les agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux :
Aucun.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition: P/D pour le produit.

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV		Autres limites d'exposition
	TWA	STEL	TWA	STEL	
Difluoro-1,1 éthane	P/D	P/D	P/D	P/D	1000 ppm
Deoxit® D100L	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.
Cancérogénicité :
Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D
Sensibilisation de la peau : Sensibilisant possible au niveau de la peau.
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : P/D
Caractéristiques environnementales importantes : P/D
Toxicité pour les organismes aquatiques : P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :
Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination :
Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :

Description d'expédition:	Ce produit est réglementé selon le TMD.
Appellation réglementaire:	AÉROSOL inflammable
Classe	2.1
Numéro UN:	UN1950
Groupe d'emballage:	AUCUN
Cas spécial:	Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:
Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada.
Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Système d'identification de matières dangereuses :
SANTÉ: 1 INFLAMMABILITÉ: 2 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.
INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

National Fire Protection Association (NFPA):
SANTÉ: 1 INFLAMMABILITÉ: 2 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.
INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: NSS ENTREPRISE INC. pour Asalco Inc.
Numéro de téléphone: Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet www.asalco.com
Références:

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2007.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2007.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CFR	Code of Federal Regulations (Transport aux États-Unis)
DOT	Department of Transport (É. U.)
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Fin de la fiche signalétique